



Red Hat Procurement Supplier Code of Conduct

1. INTRODUCTION

This Supplier Code of Conduct explains Red Hat's (including its subsidiaries) general expectations for **all third parties supplying goods or services to or on behalf of Red Hat**, including staffing agencies and independent contractors. In this Supplier Code of Conduct, we refer to these third parties, including their employees, personnel, agents, and subcontractors, as "Suppliers."

Red Hat values integrity, respect and ethical conduct, as well as the commitment and courage it takes to hold each other accountable when we fail to adhere to those values. We expect that our Suppliers will uphold these values and monitor their own compliance with this Supplier Code of Conduct.

2. COMPLIANCE WITH LAW

Suppliers must conduct their business activities in full compliance with this Supplier Code of Conduct and all applicable laws and regulations while conducting business with and/or on behalf of Red Hat, including, without limitation, laws regulating:

- A. Trade, exports and competition
- B. Labor
- C. Insider trading
- D. Anti-corruption

Code de conduite du fournisseur d'approvisionnement Red Hat

1. INTRODUCTION

Le présent Code de conduite du fournisseur explique les attentes générales de Red Hat (y compris ses filiales) à l'attention de **tous les tiers fournissant des biens ou des services à ou pour le compte de Red Hat**, y compris les agences de recrutement et les travailleurs indépendants. Dans le présent Code de conduite du fournisseur, nous faisons référence à ces tierces parties, y compris leurs salariés, personnel, mandataires et sous-traitants, sous le terme « Fournisseurs ».

Red Hat valorise l'intégrité, le respect et la conduite éthique, ainsi que l'engagement et le courage nécessaires pour tenir chacun responsable en cas de non-respect de ces valeurs. Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils respectent ces valeurs et surveillent leur propre conformité avec le Code de conduite du fournisseur.

2. RESPECT DE LA LOI

Les fournisseurs doivent mener leurs activités commerciales en conformité avec le présent Code de conduite du fournisseur et toutes les lois et réglementations applicables dans le cadre de la conduite d'affaires avec Red Hat et/ou pour son compte, y compris, mais sans s'y limiter, les lois réglementant les points suivants :

- A. Commerce, exportations et concurrence
- B. Travail
- C. Délit d'initié
- D. Anticorruption



E. The environment (including conflict minerals)

F. Record keeping

G. Health and safety

H. Data privacy and protection

3. GIFTS AND GRATUITIES

Supplier representatives and employees must not offer to any Red Hat employee or representative any bribe, kickback, favor, gratuity, entertainment or anything of value, either directly or indirectly, in order to obtain or retain business or otherwise gain favorable treatment or an improper advantage from Red Hat. As long as a gift is not intended to obtain an unfair or improper advantage for the supplier and does not create the appearance of a bribe, kickback, payoff, or irregular type of payment, Red Hat employees are allowed to accept the gift if (a) it is of nominal value, (b) public disclosure would not embarrass or reflect negatively on Red Hat, (c) acceptance is consistent with applicable country law and local customs, (d) providing the gift is consistent with the Supplier's business practices and policies, as may be revised from time to time, and (e) acceptance is consistent with Red Hat's business practices and policies, as may be revised from time to time.

4. CONFLICTS OF INTEREST

Suppliers shall not enter into any financial or other relationship with a Red Hat employee or any other party that creates or appears to create a conflict of interest for Red Hat. Supplier representatives and employees shall not deal directly with any Red Hat employee whose spouse, domestic partner, other family member or relative holds a significant financial interest in the Supplier. All such conflicts

E. Environnement (y compris les minéraux de conflit)

F. Tenue de registres

G. Santé et sécurité

H. Confidentialité et protection des données

3. CADEAUX ET GRATIFICATIONS

Les représentants et les salariés du fournisseur ne doivent offrir aucun(e) pot-de-vin, dessous-de-table, faveur, gratification, divertissement ou tout autre chose de valeur à un employé ou représentant Red Hat, directement ou indirectement, afin d'obtenir ou de conserver des affaires ou d'obtenir un traitement favorable ou un avantage inapproprié auprès de Red Hat. Tant qu'un don n'est pas destiné à obtenir un avantage injuste ou inapproprié pour le fournisseur et ne crée pas l'apparence d'un pot-de-vin, d'un dessous-de-table, d'une récompense ou d'un type de règlement irrégulier, les employés de Red Hat sont autorisés à accepter ce don si (a) il est de valeur nominale, (b) sa divulgation publique ne gênerait pas ou n'aurait pas de répercussion négative sur Red Hat, (c) son acceptation respecte la loi du pays applicable et les coutumes locales, (d) le versement de ce don respecte les pratiques et les politiques commerciales du fournisseur, susceptibles d'être révisées périodiquement, et (e) son acceptation respecte les pratiques et les politiques commerciales de Red Hat, susceptibles d'être révisées périodiquement.

4. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les Fournisseurs ne doivent pas conclure de relations financières ou autres avec un employé de Red Hat ou toute autre partie qui crée ou semble créer un conflit d'intérêts pour Red Hat. Les représentants et les salariés du fournisseur ne doivent pas traiter directement avec un employé de Red Hat dont l'époux(se), le/la conjoint(e), tout autre membre de la famille ou un parent détient un intérêt financier important



must be disclosed to and approved by Red Hat management.

5. REPORTING CONCERNS

You should report to Red Hat any conduct, including conduct of any Red Hat employee or representative, that you believe in good faith to be a possible violation of this Supplier Code of Conduct, another Red Hat policy, or regulation or law. We refer to these possible violations as “Supplier Concerns.”

If appropriate, you may work with your primary Red Hat contact to address a Supplier Concern. If that is not possible or appropriate, please contact Red Hat about any Supplier Concern through either of the following methods:

Mail: Mail a letter to the General Counsel at Red Hat, Inc., 100 East Davie Street, Raleigh, NC 27601.

Email: Send an email to supplierconcerns@redhat.com.

Red Hat values confidentiality and will take reasonable measures to preserve confidentiality in light of the circumstances of any particular report. Red Hat will review and respond as appropriate to reports regarding Supplier Concerns.

Red Hat expects that its Suppliers will not retaliate against anyone who makes a good faith report of a Supplier Concern, whether that report is made internally at the Supplier or to Red Hat.

en lien avec le fournisseur. Tous ces conflits doivent être divulgués et approuvés par la direction de Red Hat.

5. SIGNALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS

Vous devez rendre compte à Red Hat de toute conduite, y compris de la conduite d’un employé ou d’un représentant de Red Hat, que vous considérez de bonne foi constituer une violation éventuelle du Code de conduite du fournisseur, de toute autre politique de Red Hat ou d’une réglementation ou loi. Nous désignons ces éventuelles violations par le terme « Préoccupations du Fournisseur ».

Le cas échéant, vous pouvez travailler avec votre contact principal Red Hat afin de répondre à une Préoccupation du Fournisseur. Si cela n’est pas possible ou approprié, veuillez contacter Red Hat au sujet de toute Préoccupation du Fournisseur par le biais de l’une des méthodes suivantes :

Voie postale : envoyez une lettre à l’avocat général à l’adresse Red Hat, Inc., 100 East Davie Street, Raleigh, NC 27601, États-Unis.

Voie électronique : envoyez un e-mail à supplierconcerns@redhat.com.

Red Hat valorise la confidentialité et prendra des mesures raisonnables pour préserver celle-ci compte tenu des circonstances d’un rapport particulier. Red Hat examinera et répondra, le cas échéant, aux rapports concernant les Préoccupations du Fournisseur.

Red Hat attend de ses Fournisseurs qu’ils ne prennent aucune mesure de représailles à l’encontre de toute personne ayant signalé de bonne foi une Préoccupation du Fournisseur, que ce rapport soit adressé en interne au fournisseur ou à Red Hat.



6. DATA PRIVACY/SECURITY

Suppliers are expected to safeguard and protect all confidential information from misuse or unauthorized disclosure. If Supplier receives personal data or other confidential information from or on behalf of Red Hat, such data or information should be processed and stored securely and shared only internally with those Supplier representatives and employees who require access to it in order to perform their assigned roles and responsibilities. Confidential information and personal data must not be transferred, published, used, or disclosed other than as necessary to provide services to Red Hat or as expressly directed or authorized by Red Hat.

7. USE OF RED HAT TRADEMARK

Unless expressly authorized by Red Hat, Suppliers may not use the Red Hat trademark, images or name or other materials in which Red Hat owns the copyright. If authorized, such authorization must be in writing and subject to compliance with Red Hat's trademark guidelines set forth at <https://www.redhat.com/en/about/trademark-guidelines-and-policies> (including any successor site).

8. HUMAN RIGHTS AND LABOR PRACTICES

Red Hat strongly opposes illegal human trafficking and forced labor (and all other forms of modern slavery) in any form. Suppliers shall comply with slavery, human trafficking and child (and minimum

6. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES/SÉCURITÉ

Les Fournisseurs sont tenus de sauvegarder et de protéger toutes les informations confidentielles contre toute utilisation abusive ou divulgation non autorisée. Si le fournisseur reçoit des données à caractère personnel ou d'autres informations confidentielles auprès de ou pour le compte de Red Hat, lesdites données ou informations doivent être traitées et stockées de manière sécurisée et partagées uniquement en interne avec les représentants et les salariés du fournisseur ayant besoin d'y accéder afin d'exécuter leurs fonctions et responsabilités assignées. Les informations confidentielles et les données à caractère personnel ne peuvent être transférées, publiées, utilisées ou divulguées que si cela est nécessaire pour fournir des services à Red Hat, ou tel qu'expressément indiqué ou autorisé par Red Hat.

7. UTILISATION DE LA MARQUE RED HAT

Sauf autorisation expresse de Red Hat, les Fournisseurs ne peuvent pas utiliser la marque, les images ou le nom de Red Hat ou d'autres documents dont Red Hat détient les droits d'auteur et/ou le copyright. En cas d'autorisation, celle-ci doit être écrite et soumise au respect des directives de la marque Red Hat en vigueur sur <https://www.redhat.com/en/about/trademark-guidelines-and-policies> (y compris tout site lui succédant).

8. DROITS DE L'HOMME ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE TRAVAIL

Red Hat s'oppose fortement à la traite illégale d'êtres humains et au travail forcé (et à toutes les autres formes d'esclavage moderne) sous quelque forme que ce soit. Les Fournisseurs



age) labor laws of the country or countries in which they conduct business, shall ensure that slavery, servitude, forced or compulsory labor (including prison labor) and human trafficking are not taking place in their supply chains, and shall deal honestly, ethically, and fairly in these relationships.

Red Hat expects that its Suppliers will promote a workplace free of harassment, abuse and unlawful discrimination. Although we recognize that what constitutes “unlawful” discrimination may vary by jurisdiction, we expect that Suppliers will treat people fairly in hiring, compensation, access to training, promotion, termination and retirement, and will not discriminate based on any protected characteristics (for instance, race, color, religion, sex, sexual orientation, gender identity, national origin, disability, or age).

Suppliers must also afford their workers humane working conditions and wages and working hours that comply with applicable laws, while also respecting the legal rights of workers to freely associate and bargain collectively, including by joining or refraining from joining trade unions.

doivent se conformer aux lois relatives à l’esclavage, à la traite des êtres humains et des enfants (et à l’âge minimum) du pays ou des pays dans lesquels ils exercent leurs activités. Ils doivent s’assurer que l’esclavage, la servitude, le travail forcé ou obligatoire (y compris le travail pénitentiaire) et la traite des êtres humains n’ont pas lieu dans leurs chaînes d’approvisionnement, et se comporter de manière honnête, éthique et équitable dans ces relations.

Red Hat attend de ses Fournisseurs qu’ils fassent la promotion d’un lieu de travail exempt de harcèlement, d’abus et de discrimination illégale. Même si nous reconnaissons que ce qui constitue une discrimination « illégale » peut varier selon la juridiction, nous attendons des Fournisseurs qu’ils traitent les personnes équitablement en matière d’embauche, de rémunération, d’accès à la formation, de promotion, de rupture de contrat et de retraite, et qu’ils n’appliquent aucune discrimination vis-à-vis de toutes les caractéristiques protégées (par exemple race, couleur, religion, sexe, orientation sexuelle, identité de genre, nationalité, handicap ou âge).

Les Fournisseurs doivent également accorder à leurs salariés les conditions de travail, les salaires et les heures de travail qui sont en conformité avec les lois en vigueur, tout en respectant les droits légaux des travailleurs de s’associer librement et de négocier collectivement, y compris en adhérant ou en s’abstenant d’adhérer aux syndicats.